

## Comment savoir s'il existe une insuffisance cardiaque ?

Seul le médecin peut vous dire si vous souffrez d'insuffisance cardiaque et vous indiquer le stade d'évolution de la pathologie.

Pour écarter ou confirmer le diagnostic, votre médecin pourra prescrire un ou plusieurs des examens suivants :

- un bilan sanguin
- une radiographie thoracique
- un électrocardiogramme (ECG)
- une épreuve d'effort
- une échographie cardiaque, qui permet de visualiser la morphologie de votre cœur et notamment de mesurer la taille des cavités cardiaques. Il renseigne sur la fonction de contraction de votre cœur et recherche une maladie des valves cardiaques.

Si vous souffrez d'insuffisance cardiaque, votre médecin peut également suivre l'évolution de votre fraction d'éjection.

La fraction d'éjection est la proportion de sang éjectée par le cœur à chaque battement. C'est l'un des principaux indicateurs de la santé de votre cœur et elle est utilisée fréquemment par les médecins pour déterminer l'efficacité de pompage du cœur.